

A.P.M.E.P.

VOTE 1982

Le vote annuel qui vous est demandé vous permet de participer à la vie de l'Association.

La représentativité de l'A.P.M.E.P. est d'autant plus reconnue que le nombre de votants est grand.

En cette période où la concertation et la décentralisation sont à l'honneur, il est important que notre Association soit forte pour obtenir que vous puissiez aussi faire entendre votre voix au niveau local.

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS ! VOTEZ !

Votez avant le 20 avril 1982

Les modalités de vote pour le Comité National ont été modifiées. Lisez attentivement les pages qui suivent.

Les résultats seront publiés dans le Bulletin n° 334.

Sommaire :

- I. Modalités
- II. Rapport d'activité, par J. Bolon et C. Lassave
- III. Compte rendu financier, par J. Bornens
- IV. Renouvellement partiel du Comité National
Déclarations de candidatures

I. MODALITÉS

Attention :

• *Tous* les adhérents votent sur le rapport d'activité et le compte rendu financier.

• *Seuls* votent pour le Comité National les adhérents des Régionales de : *Grenoble, Montpellier, Nancy, Nice, Orléans-Tours, Paris (2 sièges), Poitiers, Reims, Rouen* (explications au paragraphe IV).

1° — Prenez connaissance du rapport d'activité et du compte rendu financier.

— Remplissez le bulletin de vote 1ère partie (orange).

2° — *Si vous appartenez à une des Régionales de la liste ci-dessus*, lisez le paragraphe IV relatif au renouvellement du Comité, et la déclaration des candidats de votre Régionale. .

— Remplissez le bulletin de vote 2ème partie (vert).

3° Introduisez votre (ou vos) bulletin(s) de vote dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite.

4° Introduisez l'enveloppe bleue dans l'enveloppe bulle portant l'adresse de l'A.P.M.E.P. et la mention *Vote*.

5° Remplissez le cadre prévu sur cette enveloppe bulle : votre Régionale, vos nom, prénom, n° adhérent A.P.M.E.P., adresse et signature.

6° Cachez, affranchissez à 1,60 F et postez *dès que possible* : vous faciliterez le travail bien lourd du secrétariat.

Date limite d'envoi : 20 avril 1982
--

II. RAPPORT D'ACTIVITÉ

par Jeanne BOLON et Claude LASSAVE

Conformément aux statuts adoptés en octobre 1980, nous vous soumettons le rapport d'activité pour l'année civile 1981, accompagné des remarques ou votes, tels qu'ils ont été exprimés lors du Comité de janvier 1982.

* * *

Plan

Introduction.

1. Interventions sur les réformes en cours :
 - second cycle,
 - brevet des collèges,
 - informatique.
2. Développement de la vie interne de l'Association :
 - secrétariat et fichier,
 - Bulletin et brochures,
 - Régionales et commissions nationales.

3. Les grands dossiers et leur évolution depuis le 10 mai 1981 :
- formation des maîtres,
 - secteur innovation,
 - vie associative et développement de la régionalisation,
 - échec scolaire.

En guise de conclusion.

*
* *
*

Introduction

Le rythme interne de notre Association ne correspond pas à celui de l'année scolaire: le Comité se renouvelle en juin, mais c'est début janvier que la nouvelle équipe doit jeter un regard en arrière sur l'action passée de l'Association et réfléchir sur les inflexions à y apporter. Gage de continuité probablement... C'est donc sous une double signature que vous lirez ce rapport d'activité, celles de Jeanne BOLON et Claude LASSAVE.

Il y aurait beaucoup à dire de l'activité de l'A.P.M.E.P., de celle des adhérents qui, ici ou là, animent des équipes locales, de celle des instances élues (Comité et Bureau). Nous n'avons retenu pour ce rapport d'activité que quelques thèmes majeurs parmi ceux qui ont été d'actualité durant l'année 1981.

1. Interventions sur les réformes en cours

Si nous nous sommes intéressés à la nouvelle formation des instituteurs, à la mise en place des quatrièmes préparatoires dans les lycées d'enseignement professionnel, à la politique des manuels scolaires, reconnaissons que trois thèmes majeurs ont retenu l'attention des instances de l'Association: la réorganisation du second cycle, la mise en place du nouveau brevet des collèges, l'introduction de l'informatique.

a. Réorganisation du second cycle de l'enseignement général et technique

L'A.P.M.E.P. a suivi activement le dossier second cycle, en continuité avec les actions entreprises les années précédentes (cf. Bulletins 323 et 325).

Le Ministère, au temps où M. Beullac était ministre, n'avait pas caché les "avantages" financiers des regroupements des différentes sections (diminution du nombre de divisions) à un moment où arrivait une vague de jeunes. Parmi les justifications pédagogiques qui étaient avancées, citons:

- le retard de l'orientation à l'issue de la seconde,
- le rééquilibrage des différentes séries, de manière à diminuer la prééminence de la section C.

Ces justifications nous ont toujours paru un leurre. Aussi intervenions-nous, en continuité avec les interventions des années précédentes, tant auprès du Ministère qu'auprès des syndicats, fédérations de parents d'élèves, associations de spécialistes, groupes de travail du Ministère, pour insister sur les points suivants: nécessité

- d'augmenter le temps consacré aux activités de l'élève, par rapport au temps consacré à l'exposé du professeur ; de réserver pour tous les élèves et pour toutes les sections du temps d'enseignement par demi-groupe ;
- de donner de l'enseignement des mathématiques une double vision, expérimentale et théorique ;
- de mener une réflexion sur l'évaluation des élèves, les examens et leur influence en retour sur l'enseignement dans les classes ;
- de clarifier les finalités des différentes séries et examiner leur articulation avec l'enseignement post-baccalauréat.

Parallèlement, nos représentants dans les groupes de travail du Ministère essayaient d'infléchir dans le sens d'un enseignement des mathématiques tourné vers la résolution de problèmes, et qui, donc, ne se résumerait pas en un catalogue de théorèmes à utiliser à l'occasion d'exercices fabriqués ad hoc...

Les résultats obtenus ont été variables. Examinons-les pour quelques séries.

Les programmes des sections A et B sont — enfin ! — définis indépendamment de ceux de la section C, progrès vers plus de cohérence interne. Mais y aurait-il, comme cela avait été annoncé, rééquilibrage des séries les unes par rapport aux autres ? On peut en douter, ce que nous faisons savoir avec l'Association Française des Enseignants de Français (A.F.E.F.) au printemps 81.

En ce qui concerne les séries G_1 , G_2 et G_3 , nous avons demandé de séparer G_1 d'une part, de G_2 et G_3 d'autre part, pour ne pas imposer aux élèves de G_1 un enseignement qui ne s'inscrirait pas dans leurs perspectives professionnelles. A l'heure où ces lignes sont achevées, c'est chose faite.

Du côté de l'enseignement scientifique, point de mire de la réorganisation, le rééquilibrage des séries C et D est loin d'être obtenu.

Rappelons que le Comité s'est prononcé en janvier 81 en faveur de la création d'une première scientifique commune (regroupant les actuelles sections C et D), à condition que soient données des garanties minimales à propos des dédoublements et des effectifs. Des déclarations en novembre dernier en provenance du Ministère de l'Education Nationale ont pu faire croire que nous approuvions sans réserve l'organisation de la première S. Nous avons dû rappeler, tant auprès du Ministère que de la presse, notre refus de devoir gérer une hétérogénéité plus grande des élèves sans moyens nouveaux (baisse d'effectifs, dédoublements). Nous avons auparavant souligné auprès de M. Pair l'incohérence de prévoir des dédoublements en terminale C et de ne pas les inscrire en première ; par ailleurs, le travail en demi-groupe n'a pas les mêmes effets que le soutien.

Le Comité, dans sa réunion d'octobre 81, s'est prononcé pour une classe de terminale D tournée vers les sciences expérimentales et a demandé que soient prévues pour les élèves de cette section des possibilités d'orientation plus vastes que celles offertes actuellement. Il s'est prononcé contre le programme de mathématiques de cette section.

Rééquilibrer les séries C et D supposait que soient clarifiées les finalités de ces séries et soient précisés leurs débouchés "naturels" ; malgré nos interventions (audience accordée par M. Pair, Directeur des Lycées, en octobre 81), nos déclarations communes avec l'Union des Physiciens, l'Association des professeurs de biologie-géologie, le SNES et le SNESup, notre lettre commune avec l'Union des Physiciens et l'Association des professeurs de biologie-géologie, la question reste en l'état.

Globalement, sur l'ensemble de la réorganisation du second cycle, le bilan reste bien maigre nous n'avons pas obtenu que soient clarifiées les finalités des différentes sections; l'articulation avec l'enseignement post-baccalauréat reste toujours aussi floue; les possibilités de changement d'orientation au cours du second cycle restent quasi-nulles; les modalités d'évaluation (baccalauréat en particulier) restent quasiment inchangées.

Quant aux programmes eux-mêmes, les méthodes de travail des sous-groupes dirigés par l'Inspection Générale ont contribué à faire croire que notre Association, par sa présence seule, était en accord avec l'orientation proposée. N'oublions pas que l'Inspection Générale a gardé la maîtrise de l'ensemble de la rédaction et a souvent travesti des propositions d'activités en listes d'acquisitions théoriques.

La "mise à l'essai" des programmes (classes de seconde en 80-81; classes de première en 81-82) n'a été que parcellaire. Elle ne saurait remplacer des expérimentations plus complètes, faites dans un délai suffisant pour avoir des répercussions sur la rédaction des projets.

Par ailleurs, ce que nous avons souligné tant auprès de l'Inspection Générale qu'auprès de M. Pair, les conséquences de la réforme Haby dans les collèges n'ont pas été suffisamment prises en compte (les élèves de seconde sont plus hétérogènes que leurs prédécesseurs, et ce, malgré une baisse globale de près de 1,5% du flux d'élèves arrivant en seconde).

En ce qui concerne l'information des professeurs de seconde, nous avions demandé (sans l'obtenir...) à M. Ramis, Doyen de l'Inspection Générale, et à M. Saurel, alors Directeur des Lycées, en août 81, de confier les moyens aux IREM; nous avons également demandé que l'organisation des journées d'information tienne compte des besoins exprimés par les enseignants. Des accords locaux ont pu être parfois établis, mais ils ont été trop rares. N'y aura-t-il eu que les journées organisées par les Régionales pour sensibiliser à la problématique noyau-thèmes ou s'interroger sur les niveaux d'approfondissement souhaitables?

b. Brevet des collèges.

L'année 80-81 a été celle de la mise en place du brevet des collèges, nouveauté instaurée par la Direction des Collèges.

Très vite, les différentes instances de l'A.P.M.E.P. (Commission *Evaluation*, Bureau et Comité) s'interrogeaient sur les risques de la nouvelle organisation (réunion du Comité de janvier 81; voir aussi Bulletin n° 327): les épreuves communes ne serviraient-elles pas à imposer à des établissements voisins une même progression, en dépit des choix pédagogiques faits par les enseignants? Les épreuves normalisées ne risqueraient-elles pas de privilégier certains contenus? Le jury départemental ne risquerait-il pas d'entériner des réputations de niveau de tel ou tel établissement? Ne serait-ce pas une manière de banc d'essai pour le baccalauréat? De plus, l'absence d'examens d'appel inquiétait.

La Conférence des Présidents d'Associations de spécialistes intervenait dans le même sens auprès de la Direction des Collèges, et différentes associations et syndicats se joignaient à nous pour publier une affichette (A.F.E.F., A.P.L.V., C.R.A.P., A.P.L., A.P.I.S.P., C.S.F., S.N.C., S.N.E.S., S.G.E.N., S.N.E.P.).

Nous sommes intervenus à nouveau en septembre 81 à la Direction des Collèges à ce sujet (cf. Bulletin n° 331).

A l'heure où ces lignes sont écrites, notre position prise en janvier 81 garde toute son actualité. La transmission de notes à un jury départemental ne suffit

guère à clarifier les critères d'attribution du diplôme : certains valorisent l'effort, d'autres les niveaux de connaissance, d'autres les capacités à progresser, d'autres les méthodes de travail...

Il ne semble pas qu'à la Direction des Collèges comme dans beaucoup d'établissements on ait en tête les inconvénients et avantages des évaluations internes et externes.

Evaluation interne, le brevet des collèges en a quelques aspects, puisque la proposition d'attribution appartient au collège. Le jury départemental, par ses fonctions, vient lui donner une "coloration" d'évaluation externe. Quant au rôle social du diplôme attribué, il semble que le brevet des collèges n'ait pas la valeur du B.E.P.C. (accès aux carrières de la fonction publique ; droits à certaines indemnités de chômage).

c. Informatique.

L'informatique a été l'occasion de mobiliser beaucoup d'énergie durant l'année 80-81 : il était en effet capital que soit garanti le caractère pédagogique (et pas seulement le profit industriel...) de l'introduction de l'informatique dans l'enseignement ; il importait aussi que les différents services publics de diffusion et de recherche (C.N.D.P., I.N.R.P., IREM en particulier) soient impliqués et que la formation ne se réduise pas à un apprentissage presse-bouton et qu'au contraire elle développe les possibilités d'agir, de corriger, d'infléchir une utilisation des logiciels d'enseignement (didacticiels).

Le Comité réuni en janvier 81 s'est prononcé dans ce sens.

Nous sommes donc intervenus, avec la Conférence des Présidents d'Associations de spécialistes, auprès de la Cellule informatique des Lycées en janvier 81 (cf. Bulletin 328) ; puis, en juillet 81, nous avons exposé plus en détail notre conception à M. Pair qui était alors chargé de mission avec M. Le Corre à l'informatique, puis, en décembre 81, à M. Bouez (chargé de mission à l'informatique à la Direction des Collèges).

Nous avons défendu l'idée de ne pas limiter l'introduction de l'informatique à celle de didacticiels et ce, même dans les collèges : en effet, il est intéressant de proposer aux élèves de réaliser en commun des mini-programmes, non pour les initier aux langages, mais pour favoriser la pensée algorithmique sans pour autant vouloir introduire une discipline supplémentaire.

Nous avons demandé que ce qui est prévu en informatique paraisse au Bulletin Officiel de l'Education Nationale et que les appels d'offre soient faits le plus largement possible et en temps utile. Une plus grande cohérence entre les différentes directions du Ministère serait fructueuse.

Nous avons demandé également que les Centres Universitaires de formation fonctionnent sur le modèle IREM (en particulier, équipes d'animation de divers horizons, articulation entre formation et expérimentation sur le terrain).

Nous avons demandé aussi qu'une large part d'autonomie soit laissée aux équipes d'établissement pour définir leurs besoins en crédits, matériels et formation, et pour les gérer. A ce propos, nous nous sommes élevés contre la conception hiérarchique de la formation et de l'expérimentation dans les collèges.

Nous aurions aimé voir se développer une politique d'équipement en calculatrices (programmables ou non) de manière à pouvoir proposer aux élèves des sujets d'étude plus proches de la réalité.

2. Développement de la vie interne de l'Association

a. Secrétariat et fichier.

Depuis cette année, notre gestion prend de l'indépendance vis-à-vis du C.N.D.P. Le secrétariat a été assuré par une personne à mi-temps jusqu'en juillet 81, puis par une personne à plein temps depuis juillet 81. Le fichier est en voie de constitution : il sera opérationnel en 1982 pour la gestion nationale (adhésions, Bulletin, brochures). Il permettra par la suite de s'adresser à des sous-populations spécifiques (commissions nationales, Régionales ou Départementales, etc.). A la fin de l'année 82, nous serons complètement indépendants du C.N.D.P.

b. Bulletin et brochures.

La vie nationale de l'Association transparait dans son Bulletin et ses brochures.

Durant l'année civile 81, ont paru les brochures suivantes : *Fragments d'histoire des mathématiques*, *Mathématiques actives en Seconde*, *Activités mathématiques en Quatrième-Troisième (tome 2)*, *Millésime 81 du Dictionnaire* ; et, en commun avec l'U.D.P., *Mathématique et Sciences Physiques en L.E.P.*

D'autres brochures sont en cours d'élaboration (cf. Bulletin 330). La brochure *Combinatoire* prévue depuis 2 ans est abandonnée, pour l'instant. La brochure *Activités mathématiques en Quatrième-Troisième (tome 2)* est parue avec retard.

Rédiger une brochure est une œuvre de longue haleine. Il y a parfois des défections en cours de route. Quand les auteurs sont nombreux, il faut arriver à structurer, à donner une unité à la mosaïque des contributions. Et puis, il y a des sujets plus ou moins faciles. D'où une production irrégulière.

Le Bulletin présente par rapport aux brochures la caractéristique de s'adresser à tous les adhérents et non à une catégorie spécifique : "de la Maternelle à l'Université", disons-nous. Sans croire que l'ensemble des articles soit lu par l'ensemble des adhérents, la Commission du Bulletin voudrait apporter — si possible dans chaque Bulletin — des informations utiles à chaque catégorie ou niveau.

L'équilibre des articles figure en annexe.

Le Comité, dans sa réunion de juin 81, a confié à Pascal Monsellier l'étude d'un Supplément au Bulletin dont le délai de fabrication, plus court que celui du Bulletin, permettrait de communiquer aux adhérents des informations périssables et d'encourager les échanges d'information aux différents niveaux régionaux et nationaux.

L'étude a été présentée en janvier 82 au Comité. Celui-ci a décidé une publication expérimentale de 2 ou 3 numéros d'ici à la fin de l'année scolaire 81-82. Si l'expérience est concluante, on peut penser qu'elle permettra de mieux définir les objectifs de chacun des types de publication : brochures, Bulletin, Supplément "rapide".

c. Régionales et Commissions nationales.

Nous avons voté de nouveaux statuts en octobre 1980 : ceux-ci donnent plus de poids aux Régionales dans l'orientation de l'Association. Mais l'effet sera progressif : les premiers représentants élus des Régionales siègeront à partir de juin 82.

L'importance de la régionalisation de notre Association n'échappera pas aux adhérents : elle fait l'objet d'un paragraphe spécial dans la troisième partie du rapport d'activité.

Chaque adhérent a la possibilité d'intervenir auprès de sa Régionale dans le cadre des activités qu'elle propose, ou dans les commissions nationales : le fait-il suffisamment ?

Les commissions nationales se réunissent 2 fois par an (parfois davantage). Certaines commissions ont été peu fréquentées : *Formation des maîtres* en particulier. Nous déplorons une désaffection pour un sujet capital à propos duquel les interventions du Bureau ont été nombreuses (cf. troisième partie du rapport d'activité). Signalons que le Comité, dans sa réunion de juin 81, a entériné la suppression de la commission *Troisième-Après Troisième* et la fusion des deux commissions *Formation des adultes* et *Formation des maîtres*.

Peut-être faudrait-il s'interroger sur l'articulation entre commissions et Comité. Dans la tradition de notre Association, les commissions ont un rôle de réflexion sur le long terme, de déblayage des questions. Sur bien des dossiers, c'est le Bureau seul qui prépare les interventions extérieures. Il y a là un risque de manque de cohésion entre les positions prises "au sommet" et celles exprimées dans les commissions.

3. Les grands dossiers et leur évolution depuis le 10 mai 1981

a. La formation des maîtres.

Nous avons précisé, dans les chartes successives et dans le Texte d'orientation 1978, nos perspectives en matière de formation des maîtres.

Rappelons-en quelques-uns des principes :

- la formation doit se faire en lien organique avec la recherche, tant dans le domaine scientifique que dans le domaine pédagogique ;
- les différents ordres d'enseignement concernés, les différentes disciplines, doivent collaborer à cette formation sur un pied d'égalité, évitant notamment toute hiérarchie entre formateur et formé ;
- le type de l'institution de formation doit :
 - favoriser l'esprit d'initiative,
 - encourager la constitution d'équipes, disciplinaires ou non,
 - promouvoir l'exercice de la responsabilité ;
- l'institution chargée de la formation doit être indépendante, dans le cadre de ses missions, de la hiérarchie de l'Education Nationale ;
- la formation continuée est un droit ; elle doit être prise en compte dans le service des enseignants, sous forme d'heures de décharges effectives.

Nous avons fait part de nos positions dans un texte envoyé à M. Costa, chef de Cabinet du Ministre (cf. Bulletin 330) en juillet dernier.

Le Comité, dans sa réunion d'octobre 1981, a protesté vigoureusement, au nom des principes ci-dessus rappelés, contre la parution de la circulaire précisant l'organisation de la formation continue des personnels enseignant dans les collèges.

Le Bureau a présenté à M. Laurent Schwartz, par l'intermédiaire de Mme Renée Ribier, des remarques sur la formation des maîtres et le fonctionnement des IREM (août 1981), cela en contribution au rapport de la commission Bloch-Laîné, chargée de faire le bilan de l'état de la France.

Nos positions ont été présentées dans les consultations entreprises par la commission De Peretti, dans le cadre de sa mission sur la formation continue des personnels de l'Education Nationale (sous-groupe dirigé par André Revuz sur le rôle des associations de spécialistes ; sous-groupe dirigé par Jean-Pierre Astolfi sur le rôle des mouvements pédagogiques).

Nous étions présents également au Colloque organisé par les IREM les 14 et 15 novembre 1981 sur le rôle des IREM.

A l'heure où ces lignes sont achevées, la situation reste inchangée : il n'est pas plus facile d'obtenir des autorisations d'absence sans remplacement pour les Journées de Poitiers que pour les Journées précédentes ; l'Inspection Générale continue à cumuler les fonctions de contrôle, d'animation et de formation. Le rapport de M. De Peretti ouvrira-t-il des perspectives ? Nous l'ignorons, puisqu'il ne nous a pas été communiqué. Quant au Ministère, sa ligne directrice est difficile à voir... Devant ce flou, nous nous contenterons de quelques remarques :

1) Les IREM continuent à vivre. Toutefois, le manque de contact avec les usagers (pas de décharges pour les stagiaires) risque de limiter leur influence à une frange de convaincus, de ceux qui — avec ou sans décharge — seraient de tous colloques, rencontres, etc.

2) L'ensemble des associations de spécialistes a reconnu l'intérêt de la structure IREM pour la formation continue, sans vouloir en faire la structure unique. C'est probablement avec elles que nous devons envisager sur quels critères répartir les moyens attribués à la formation continue.

3) En matière d'informatique, nous avons reconnu les apports de son introduction à l'enseignement des mathématiques et nous avons trouvé normal que les IREM s'y intéressent. Toutefois, nous avons défendu l'idée de confier aussi des recherches sur l'introduction de l'informatique dans l'enseignement et la formation des enseignants à des centres universitaires ouverts aux problèmes trans- ou pluri-disciplinaires.

4) Nous refusons une formation continue laissée au seul bénévole, ou effectuée en heures supplémentaires. Au-delà de ce refus, il faudrait pouvoir proposer des systèmes de décharges plus justes, qui ne contribuent pas à pénaliser ceux qui ont les charges les plus lourdes, pour aller dans le sens de la motion votée par le Comité, dans sa réunion d'octobre 1981 (cette motion vise à obtenir que soient progressivement réduites les disparités de service des enseignants, surtout de ceux qui s'adressent à un même public ; cf. Bulletin 331). Il est certain que l'application aux enseignants de la loi de 1971 sur la formation permanente se heurte au mode de définition actuel du service.

5) Le rôle et les missions des différentes inspections ne semblent pas pour l'instant remis en cause par la nouvelle équipe au pouvoir. Sans éclaircissement rapide, les conflits risquent de devenir de plus en plus ouverts.

b. Secteur-innovation.

L'idée de secteur-innovation figurait dans le Texte d'orientation 1978. Nous l'avons précisée à l'occasion d'entrevues avec Mme Feneuille, alors chargée de mission auprès de M. Beullac, en 1980 (cf. textes parus dans le Bulletin 324 et le Bulletin 327). Ces textes ont été remis à Mme Delpech, Conseiller Technique au Cabinet du Ministre, en juillet 1981.

Rappelons-en les principes :

- Le mot de "secteur-innovation" évoque le ghetto : ce n'est pas ce que nous souhaitons. Sans être ni zone d'expérimentation, ni zone-pilote, ce voudrait être une zone où l'enseignement soit plus cohérent avec les conditions locales d'exercice, où soient encouragées et développées les initiatives. Pour cela, certaines franchises doivent être obtenues : d'où l'expression "secteur-innovation".
- Ce "secteur" ne serait pas concurrentiel d'un secteur expérimental : il en constituerait plutôt le "terreau" et la "validation" : "terreau" parce qu'universitaires ou chercheurs peuvent voir leur réflexion alimentée par les questions issues du secteur-innovation ; "validation" parce qu'il y a une nécessaire adaptation entre les conclusions d'une recherche en éducation ou en didactique d'une discipline et la mise en œuvre pratique.

Nous avons fait des propositions concrètes dans ce sens à Madame Delpech, visant en particulier à faciliter la création d'équipes pédagogiques, en août 1981.

Nous avons établi des contacts avec d'autres associations et mouvements pédagogiques dans le but d'une part de développer les initiatives dans les établissements, d'autre part de nous faire entendre en haut lieu.

c. Vie associative et développement de la régionalisation.

Comme il a été dit plus haut, le pouvoir des Régionales au sein de l'Association a été accru par l'adoption de nouveaux statuts (en 1982, les premiers représentants *élus* des Régionales siègeront au Comité national).

D'autre part, la mise en place de la formation continue, que ce soit dans les académies "pilotes" (Versailles, Lyon, Poitiers, Clermont, Lille) ou dans les autres, a rendu plus que jamais nécessaire la coordination des propositions des différentes associations de spécialistes.

Aussi avons-nous encouragé l'organisation, au niveau régional, de Conférences des Présidents d'Associations de spécialistes.

Il est probable que le Ministère de l'Education Nationale reportera de plus en plus la répartition de moyens à l'échelon académique. Mais, parallèlement, on ne voit pas de mise en place de Conseils à vocation délibérative. Il y a gros risque que la décentralisation conduise à favoriser l'émergence de "petits chefs" qui n'auront cure de la présence de tel ou tel représentant d'Association à tel ou tel Conseil.

En cette période floue, il est plus que jamais important que les équipes régionales soient fortes (nombre de personnes actives, moyens financiers en particulier).

d. Echec scolaire.

Nous savons depuis plusieurs années combien le fonctionnement de l'orientation est désastreux dans notre système éducatif : aussi la mission d'étude qui a été confiée à M. Legrand nous paraît de première importance.

Bien que nous n'ayons pas encore entrepris de réflexion d'ensemble sur la question, nous disposons déjà de quelques éléments :

- réflexion sur le rôle des mathématiques dans l'orientation et la sélection ; réflexion sur l'évaluation,
- étude de l'articulation cours moyen-collège,
- prise en compte des problèmes de l'enseignement général dans les LEP,
- réflexion sur les structures des établissements et les répercussions de leur manque de souplesse sur l'échec scolaire ; nécessité d'ouvrir un secteur-innovation.

Pour progresser dans l'étude d'une question aussi capitale, il faudra nous interroger sur l'apport de notre discipline à la formation de ceux qui ne se destinent pas à devenir ingénieurs ou professeurs de mathématiques.

Cette réflexion ne pourra être isolée de celle poursuivie chez d'autres mouvements ou associations. Il nous faudrait en particulier avancer sur :

- les rythmes d'acquisition,
- les changements d'orientation,
- les hiérarchies implicites et soutenues par une organisation sociale,
- le rôle d'une formation pratique dans la formation générale,
- le rôle d'une théorie face à une pratique professionnelle ou sociale.

En guise de conclusion

Il ne devrait pas y avoir de conclusion à un rapport d'activité, mais plutôt des perspectives, des points d'interrogation pour chaque adhérent, comme une invitation à prendre part encore plus activement au fonctionnement de l'Association.

Nous vous proposons les réflexions suivantes qui pourraient guider nos actions futures :

1. *Poursuivre le pari des contacts multipolaires*, avec les associations de spécialistes, les parents, les syndicats, les collectivités locales, les inspections, aux plans nationaux, régionaux et locaux.

Cela nécessitera des décharges pour certains d'entre nous. (Le Ministère nous les a refusées pour l'année 81-82 ; on peut espérer que notre "utilité sociale" sera mieux "reconnue" par la suite)

2. *Développer et encourager l'auto-formation des adhérents.*

Nous avons réclamé des instituts dont l'une des missions est la formation continue ; nous devons réclamer aussi le droit pour tout enseignant de définir ses besoins en formation, de faire des propositions d'innovation, en fonction de ce qu'il connaît du terrain.

Nous n'avons pas signalé l'ensemble des actions entreprises par tel ou tel au sein de l'Association : le travail n'aura pas manqué en cette année 1981 ! Que vous soyez d'accord ou non avec l'orientation des actions passées, que vous cherchiez à en savoir plus sur les dossiers évoqués ou non dans ce rapport, faites connaître votre point de vue en rencontrant des responsables de votre Régionale, de commissions, des chargés de mission, etc., ou en leur écrivant. Ainsi pourrions-nous progresser dans le sens d'une plus grande adéquation de nos actions avec nos objectifs.

Le 10 février 1982

Jeanne BOLON, Claude LASSAVE

Annexe

1. Examen, par la Commission du Bulletin, des articles proposés

Années 1979 - 1980 - 1981

Séance du	1 ^{ère} lecture	2 ^e lecture	Bons à publier	Corrections		En attente	Refus
				mineures	majeures		
03.02.79	14	15	8	2	14	2	3
31.03.79	21	18	10	2	2	17	8
23.06.79	26	19	13	6	5	11	10
06.10.79	13	16	4	1	0	9	10
08.12.79	8	11	4	0	3	11	1
TOTAUX 79	82	79	39	11	24	50	32
26.01.80	3	13	1	0	2	12	1
22.03.80	19	14	2	6	7	8	10
21.06.80	9	16	4	1	5	8	7
25.10.80	19	11	1	5	7	10	7
13.12.80	3	18	5	0	1	10	5
TOTAUX 80	53	72	13	12	22	48	30
31.01.81	7	16	4	1	5	7	6
25.04.81	17	10	5	7	4	4	7
20.06.81	5	13	4	2	1	10	1
10.10.81	26	10	11	10	2	1	12
05.13.81	13	10	6	4	4	5	4
TOTAUX 81	68	59	30	24	16	27	30

2. Analyse du contenu des cinq numéros du Bulletin en 1981

Numéros et dates	327-Fév.	328-Avr.	329-Juin	330-Sept.	331-Déc.	Total	Moyenne	
							1980	1979
Nombre de pages	216	188	204	200	184	992	196	177
Adresses et sommaire	18	10	10	20	10	68	14	16
Editorial et annexes	4	4	4	4	2	18	4	4
Journées nationales	60	10	4		1	75	12	12
Echanges	18		20	14	22	56	3	2
Etudes	20	40	4	16	14	92	22	19
Etudes didactiques				26		46	9	13
Maths et Société	10	6				16	3	3
Enseignement des maths à l'étranger						54	11	11
Dans nos classes		32	4	14	4	0	0	2
Manuels scolaires						86	17	0
Programmes et commentaires	4				14	0	0	3
Dossier Second Cycle			68			0	0	0
Examens et concours						0	0	0
Enseignement technologique						0	0	4
Evaluation						20	4	4
Les problèmes		8	6			0	0	0
Formation permanente				6		0	1	0
Formation des maîtres			10		8	18	4	5
Audiovisuel						0	1	0
Informatique	8	8	6		8	30	6	2
Interdisciplinarité						0	0	2
Jeux et Maths	4	8	8		8	38	8	4
M a t h s	9	8	20	10	13	59	12	13
Un coin de ciel	3		2	3	1	9	2	2
Tribune libre	2		6		12	20	4	3
Courrier des lecteurs	4	4		6	4	18	4	3
Vie de l'Association	40	20	14	46	45	165	33	27
Vie des Régionales	4	7	2	6		19	4	7
Publicité	8	19	16	20	18	81	16	15

III. RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 1981

par Jacqueline BORNENS

Recettes	1979	1980	1981
I. Cotisations et abonnements	1 072 639,68	1 367 522,02	1 384 485,81
II. Publicité dans le bulletin (T.V.A. comprise)	52 439,38	57 492,28	73 655,25
III. Vente de brochures			
• souscription <i>Math. active en seconde</i> .			17 626,00
• vente de brochures sur bulletin de commande 1981			148 670,40
• vente de brochures directement par correspondance			140 153,95
	295 992,13	475 091,25	306 450,35
IV. Trésor Public			
1°) Reversement de la T.V.A. (7%) payée sur les bulletins à l'imprimeur (Loi de 1976 sur les organismes à but désintéressé)	23 669,70	24 970,45	26 886,82
2°) Intérêts des livrets de la Caisse Nationale d'épargne			
Livret A	13 664,75	15 987,29	20 032,27
Livret B	12 752,25	33 325,80	63 698,08
			1 875 208,58
Report du 1 ^{er} janvier 1981			704 444,74
			2 579 653,32

Dépenses	1979	1980	1981
I. Publications			
Frais d'impression :			
5 bulletins	333 485,81	358 195,31	387 310,04
Nouvelles brochures	333 465,50	217 687,00	235 648,93
Réédition brochures	62 381,00	70 138,50	7 704,00
II. Frais de port (bulletins, brochures, bulletin de commande, vote, questionnaire, relance, impayés, appel cotisation, math-Annales, brochures diverses)	204 857,20	303 484,66	238 485,60
III. Ristournes régionales	230 450,00	79 450,00	116 284,00
IV. Vie de l'association			
1°) Remboursements des frais de déplacement (Bureau, Comité, Commissions, Séminaire)	260 141,85	239 993,50	188 303,55
2°) Frais de fonctionnement			
• Frais de timbres, téléphone et divers, des responsables de l'Association			
• Local : charges, chauffage, éclairage, téléphone, assurance, impôts			
• Machines à photocopier et à timbrer : location et entretien			
• Dépouillement du vote : Facture de l'E.N.S. de St-Cloud (6634 F pour 3 ans) etc.	55 664,72	56 056,05	97 128,29
3°) Frais de papeterie et impressions diverses (affiches, matériel de vote, enveloppes, étiquettes)	77 770,00	88 746,00	55 631,07
4°) Traitements employés et cotisation sécurité sociale	35 861,15	49 601,13	117 332,08
5°) T.V.A. (Reversement au Trésor sur publicité et versement sur vente de brochures)	14 872,94	10 709,00	25 399,46
6°) Gestion informatique du fichier par le C.N.D.P.	gratuit	34 083,18	Facture non parvenue
V. Investissements			
Achat ordinateur et contrat maintenance, aménagement du local de l'ordinateur (meubles, peinture) ...	néant	4 669,50	97 909,41
VI. Impôts 80 sur livret B de C.N.E. ...	néant	néant	7 997,00
VII. Avance imprimerie sur bulletin février			50 000,00
A reporter au 1 ^{er} Janvier 1982			1 625 133,43
			954 519,89
			2 579 653,32

Ce bilan financier fait apparaître le maintien de la réserve de trésorerie de l'Association, objectif que le Comité s'était fixé il y a deux ans, malgré des charges nouvelles importantes.

Ceci est dû essentiellement à des économies réalisées sur :

- les frais de déplacement (- 21 %). Une grande attention a été portée à l'établissement du calendrier des réunions. La plupart du temps, commissions, réunions, Bureau, ont été groupés sur le même week-end. Par ailleurs, il se trouve que, par hasard, Présidente et Secrétaire général sont parisiens cette année.

- les frais de réédition de brochures (- 89 %).

Globalement, les dépenses ont augmenté de 7 % sur l'an dernier.

I. La comparaison des 3 années appelle quelques commentaires :

Côté Recettes :

- *Cotisations* : elles donnent la même recette en 1980 et 1981, malgré l'augmentation des tarifs des dites cotisations. Cette stagnation est due au fait que, compte tenu des nouveaux adhérents et des "rayés pour non paiement de cotisation", nous avons perdu 1 500 adhérents en 1981, dont 200 établissements (Adhérents payants en 1981 : 9723).

- *Vente de brochures* : La recette est un peu en baisse en 81 par rapport à 80, mais il faudrait comparer avec 79. L'année 80 a, en effet, été exceptionnelle, en raison du nombre très important de commandes passées par les abonnés à qui toutes les brochures avaient été proposées par le bulletin de commande à prix réduit de 1980, et de la vente de brochures au Congrès de Berkeley qui avait rapporté 73900 F.

- *Intérêts des livrets de Caisse d'Epargne*. Les intérêts importants sont dus à la vigilance portée aux dates de dépôt et de retrait des sommes sur les livrets.

Côté Dépenses :

- *Ristourne aux Régionales* : La grosse différence entre 1979 et 1980-1981 est due au fait que, depuis deux ans, les régionales reçoivent un "quota de brochures" à la place de "liquide" (en 81 : 12 F en liquide + 15 F en brochures ; en 82 : 18 F en liquide + 10 F en brochures, par adhérent).

- *Frais de déplacement* : Les frais sont très nettement en baisse grâce à une meilleure maîtrise du calendrier, comme précisé plus haut.

- *Frais de fonctionnement* : L'augmentation très importante des frais (+ 73 %) est due à l'installation d'un secrétariat permanent au local et d'un micro-ordinateur (Assurance MAIF, local : + 45 % ; EDF, chauffage et électricité : + 154 % ; machine à photocopier : + 196 % ; téléphone : + 49 % ; entretien machine à timbrer : + 79 % ; timbres, téléphones des responsables : + 68 %) et, aussi, à la facture de l'E.N.S. de St-Cloud, correspondant à 3 ans de dépouillement de vote (6634 F).

- *Traitement employés* : L'organisation nouvelle du secrétariat ne pouvait qu'entraîner une très forte augmentation de ce poste (+ 136 %) (voir plus loin).

- *Impôts sur livret B de la Caisse d'Epargne* : L'impôt est sur les intérêts du livret B pour 1980. Il est de 24 % pour les Associations loi 1901 (de 40 % pour les particuliers).

II. Organisation nouvelle du Secrétariat

Au cours de l'année 1981, nous avons été amenés à réorganiser complètement notre secrétariat.

Jusqu'au 1^{er} janvier 1981, le C.N.D.P. mettait à la disposition de 3 Associations, dont l'A.P.M.E.P., deux secrétaires à temps plein et la gestion informatique du fichier (payante depuis deux ans). La réorganisation du C.N.D.P. nous a conduits à instaurer un secrétariat autonome, dans notre local, au 13, rue du Jura.

- Dans un premier temps, nous avons engagé une secrétaire à temps partiel de novembre 80 à juillet 81. Nous avons ensuite engagé une secrétaire à temps plein en juillet 81 (indice 291 de la fonction publique, puis indice 302, lors de son contrat définitif en décembre 81). Pour la saisie des réponses au questionnaire que vous avez rempli, visant à la reconstitution d'un fichier documenté, nous avons engagé, en outre, le 15 novembre 81, une secrétaire à mi-temps (indice 254).

- La gestion informatique de notre fichier a été maintenue jusqu'au 31 décembre 1981 par le C.N.D.P. Nous avons dû acquérir un micro-ordinateur en juillet 81 et faire appel aux services d'une personne pour écrire les programmes de gestion afin de gérer nous-mêmes notre fichier. Récemment, nous avons acheté une imprimante. Ordinateur et imprimante devraient être opérationnels en avril 1982.

La gestion autonome de l'Association est en bonne voie. L'ensemble des dépenses reste nettement à l'intérieur de l'enveloppe votée par le Comité, pour l'informatisation du secrétariat.

Nous avons certainement encore pour une année d'efforts et nous ne pouvons que continuer à rester vigilants. Nous comptons sur la bienveillance de tous pour les inévitables anomalies en cette période de rodage.

Paris, le 12 février 1982

IV. RENOUVELLEMENT PARTIEL DU COMITÉ NATIONAL

A partir de cette année, les Régionales seront représentées au Comité National. Conformément aux nouveaux statuts votés en Octobre 1980 (Bulletin n° 326, Décembre 1980, page 938) et au nouveau règlement intérieur (Bulletin n° 330, Septembre 1981, page 765), 13 Régionales tirées au sort sont appelées à élire en 1982 un représentant au Comité National. Les 13 autres académies seront appelées à voter en 1984. Rappelons que ce mode d'élection a été adopté dans le but de renforcer la liaison entre les adhérents et les instances nationales par l'intermédiaire de ces représentants régionaux et de mieux faire participer les Régionales à la vie de l'Association.

Parmi les Régionales tirées au sort, quatre n'ont pas de candidat cette année. Elle pourront participer au prochain vote académique, en 1984.

En attendant les élections de 84, les Régionales n'ayant pas encore de représentant élu pourront envoyer au Comité un de leurs membres, qui aura voix consultative.

Voici la liste des Régionales qui ont cette année à émettre un vote pour un siège académique au Comité National : *Grenoble, Montpellier, Nancy, Nice, Orléans-Tours, Paris (2 sièges), Poitiers, Reims, Rouen.*

Attention : seuls ont à voter pour un siège académique les adhérents de ces académies. Un adhérent ne vote que pour *le* siège relatif à sa Régionale, sauf ceux de la Régionale Parisienne qui votent pour les 2 sièges de leur Régionale.

Les élections se dérouleront par correspondance, conformément à l'article 11 des statuts.

Déclarations de candidature

Les candidatures aux sièges académiques se font par binome : un titulaire et un suppléant qui peut le remplacer pour toute séance du Comité en cas d'empêchement occasionnel ou définitif.

Régionale de Grenoble

André GRIOT
Lycée polyvalent Pablo Neruda
St-Martin d'Hères

Suppléant : André LAUR
Lycée Expérimental Emmanuel Mounier
Grenoble

Participants au Comité Régional A.P.M.E.P. de Grenoble, nous présentons notre candidature au Comité National, au titre de l'Académie de Grenoble.

Nous approuvons les orientations de l'Association et, en particulier :

- La critique des structures et des habitudes scolaires, qui privilégient par trop la formation abstraite, et conduisent à l'orientation par l'échec.
- La recherche d'un enseignement des mathématiques qui soit ouvert aux réalités, et soucieux d'une formation globale des jeunes.
- La participation à une réforme profonde de l'école, faisant une large place à l'initiative, à l'expérimentation, au travail d'équipe.

Si nous sommes élus, nous participerons activement, dans cet esprit, à la vie de l'A.P.M.E.P. nationale, en nous efforçant d'assurer une liaison, dans les deux sens, avec les collègues de l'Académie.

*
* *

Régionale de Montpellier

Emmanuel PLOIX
Lycée Arago
Perpignan

Suppléante : Nicole BELLARD

Participant en tant que responsables à la vie de la Régionale de Montpellier, nous voulons surtout aider les départements isolés à vivre en prenant des initiatives. Notre présence au Comité sera donc un lien entre les départements et les structures nationales de l'A.P.M.E.P., qui souvent semblent bien lointaines aux enseignants isolés.

*
* *

Régionale de Nancy

Geneviève LEMERCIER
Lycée technique de Nancy-Est

Suppléant : Jean FRICKER
Conseiller en formation continue
au CAFOC de Nancy

Conscients de la régionalisation de notre Association et de la profonde mutation de notre rôle d'enseignant, nous pensons œuvrer utilement :

- à la redéfinition et à l'évolution de notre rôle d'éducateur.
- à la mise en place de la formation continue des enseignants de mathématiques.
- au rétablissement du rôle novateur des IREM.
- à développer les activités de la Régionale en fonction des besoins des adhérents.

*
* *

Régionale de Nice

Christian HAKENHOLZ
Collège Pré de Paques, Brignoles

Suppléant : Pierre ANGELI
LEP Courbet, Toulon

Le binôme présente sa candidature au Comité National de l'A.P.M.E.P. dans le double but de :

- 1) soutenir et poursuivre la politique actuelle de l'A.P.M.E.P. : l'accès à la culture mathématique du plus grand nombre.
- 2) donner une plus grande activité à la vie associative de notre Régionale.

*
* *

Régionale d'Orléans-Tours

Jacques PINAUD
Lycée Rotrou, Dreux

Suppléant : Patrick MARTHE
Collège Joliot-Curie, Orléans

Nous présentons notre candidature dans le but de contribuer à l'action de l'A.P.M.E.P. :

- pour une transformation de l'école en concertation avec toutes les parties prenantes (en particulier les autres associations de spécialistes)
- pour une évolution permanente de l'enseignement des mathématiques dans le cadre de la Charte de Caen (noyaux-thèmes, utilisation de l'informatique, méthodes pédagogiques,...)
- pour une mise en place de la formation continue dans le cadre des IREM.
- pour le maintien et le développement des recherches sur l'enseignement des mathématiques.

Nos propositions devront être les propositions de la Régionale : tel est le sens de ce "siège académique". Nous demanderons donc au bureau de la Régionale de mettre en place une structure de travail dans ce sens.

De plus, nous appuierons l'action de Pascal Monseiller, élu au Comité National en 1980, mandaté par la Régionale pour la mise en place de structures efficaces d'information au sein de l'Association.

Régionale de Paris. 1^{er} siège

Nicole CHOUCHAN

Suppléante : Françoise CARON

Enseignant dans le premier cycle du deuxième degré,

• Nous souhaitons que l'A.P.M.E.P. contribue encore davantage à la coordination entre les mathématiques et les autres disciplines. En effet, nous ne pouvons pas, tout seuls, lutter contre la sélection par les maths.

Pouvons-nous laisser nos collègues de physique, de sciences humaines, etc., ignorer que certains concepts (proportionnalité, pourcentage, division...) ne sont pas acquis à l'entrée en sixième, et même à la sortie de troisième, par la majorité de nos élèves ?

Pouvons-nous continuer d'ignorer les niveaux de langue de nos élèves ?

• Il faut que l'A.P.M.E.P. poursuive le travail de coordination inter-niveaux déjà entrepris dans les commissions CM2-Sixième, Troisième-Après troisième, sans ségrégation, et qu'elle mette en place une liaison collège-LEP.

• L'A.P.M.E.P. doit d'autre part aider, et cela paraît urgent et actuellement moins utopique, à secouer les inerties locales (trop souvent encore "il nous suffit d'un bout de craie"), pour faire entrer les médias, ou des intervenants extérieurs (travailleurs, mathématiciens ou non, animateurs, mouvements d'éducation nouvelle...) dans nos classes de mathématique, contribuant par leur action à notre formation comme à celle de nos élèves.

Les structures nouvelles de P.A.E., de Z.E.P. s'y prêtent tout à fait.

C'est dans cet esprit que nous posons notre candidature au Comité National.

*
* * *

Régionale de Paris. 2^e siège

Gérard HOUSSIN

Il y a maintenant une dizaine d'années, j'étais encore étudiant, que j'ai découvert l'A.P.M.E.P. ; elle m'a fait découvrir la nécessité d'une réflexion sur les finalités de l'enseignement.

D'abord "consommateur" des activités qu'elle organise (réunions régionales, Journées nationales), je suis ensuite devenu membre du Comité Régional où j'ai participé à l'élaboration et à l'animation des activités de la Régionale de Paris.

Les nouveaux statuts de l'A.P.M.E.P. prévoyant des représentants élus des Régionales, il m'a donc semblé naturel de me présenter cette année.

Suppléante : Béatrice BERARD

J'ai commencé à enseigner cette année. J'ai connu l'A.P.M.E.P. au cours de mon stage pédagogique et je suis actuellement membre du Comité Régional. J'ai accepté d'être candidate suppléante.

* * *

Nous nous présentons pour :

- Exprimer au Comité National, à partir du travail fait au Comité Régional, les idées et les demandes des adhérents de la Régionale.
- Informer le Comité Régional du travail et des décisions du Comité National.

Nous pensons qu'un changement positif de l'école nécessite :

- que tous les usagers de l'école y soient associés,
- une véritable formation initiale et continue des enseignants.

Nous sommes d'accord avec les finalités et objectifs de l'enseignement des mathématiques, prévus par le Texte d'orientation de l'A.P.M.E.P. 1978 et nous agirons dans ce sens au sein de l'Association.

*
* * *

Régionale de Poitiers

Jacky COURTOIS
Lycée Aliénor d'Aquitaine, Poitiers

Suppléant : Jean-Louis DURPAIRE
Professeur de mathématique,
élève Inspecteur Départemental de
l'Education Nationale

Professeur de lycée à Poitiers, je présente ma candidature au Comité National de l'A.P.M.E.P. en tant que représentant de la Régionale de Poitiers. Adhérent à l'A.P.M.E.P. dès mes débuts dans l'enseignement, animateur à l'IREM de Poitiers depuis plusieurs années, je participe à des activités de formation continue et de recherche pédagogique, m'intéressant plus particulièrement à l'utilisation dans les classes de divers matériels informatiques (calculatrices, micro-ordinateurs...).

Ayant participé lors de l'année scolaire 1980-81 à la mise à l'essai des nouveaux programmes de seconde, je pense que l'A.P.M.E.P. doit poursuivre ses efforts contre un enseignement des mathématiques encore trop dogmatique et qui pour nos élèves se réduit bien souvent à un recueil de recettes et techniques dont le seul objectif semble être pour eux l'orientation de fin d'année.

De plus, il semble nécessaire que l'A.P.M.E.P. œuvre à la mise en place d'une véritable formation des enseignants, tant initiale que continue, incluant à la fois des activités de recherche, de réflexion sur la didactique des mathématiques et une ouverture vers les autres disciplines.

L'A.P.M.E.P. doit pouvoir susciter sur le terrain de nombreuses actions et veiller à ce que les IREM puissent retrouver une place plus importante dans la formation continue.

*
* * *

Régionale de Reims

Yves HAUBRY

Suppléant : Francis MINOT

Candidats au Comité National A.P.M.E.P. présentés par le Bureau Régional.

*
* * *

Régionale de Rouen

Philippe GAUTROT

Suppléante : Jacqueline COLLET

Notre intention est simple : représenter la Régionale de Rouen au niveau national de l'A.P.M.E.P. Nous connaissons les enseignants en mathématiques de Haute-Normandie. Cette connaissance, nous l'avons acquise et nous continuons à l'acquérir dans les foires-expositions ou séances de travail que nous organisons, les unes annuellement, les autres mensuellement. Elle parviendra par notre voix au niveau national.

Ainsi seront utilement complétés les moyens de circulation de l'information existant déjà au sein de notre Association.

Appel pour une nouvelle brochure sur l'histoire des mathématiques

Une équipe se constitue pour l'édition d'une brochure de l'A.P.M.E.P. consacrée à l'Histoire des Mathématiques*.

Nous n'avons pas l'intention d'ajouter, à la liste des ouvrages existant sur le sujet, un texte qui leur ressemble.

Il faut que notre brochure atteigne, le plus scrupuleusement possible, le but que nous poursuivons dans ces sortes de publications : fournir à nos collègues professeurs une authentique base de culture, et les moyens d'enrichir leur enseignement à tous les niveaux.

Nous voudrions que chacun d'eux se sentît concerné et nous le fît savoir : c'est dans la correspondance reçue que nous puiserons nos conceptions quant à la matière elle-même et à sa présentation.

Esquissé à très grands traits, notre projet serait de présenter des textes approfondis sur les grands sujets (les points de départ, les grands problèmes, les crises...), en les reliant par un courant synoptique et chronologique sous une forme rendant l'accès commode et la lecture aussi aisée que possible.

D'autre part, nous aimerions parvenir à intéresser, par une disposition typographique qui reste à définir, au moins deux niveaux de lecteurs, sans que l'un ne se sente ni "entravé" ni "submergé" par l'autre.

Nous attendons de vous tous une correspondance abondante, voire désordonnée, informelle, allant de la simple suggestion jetée sur un coin de papier d'emballage jusqu'à la lettre de six pages mûrement pesée et censurée par une méticuleuse rigueur.

Le chantier est donc ouvert. Ecrivez-nous.

Maurice CARMAGNOLE
Pierrefeu du Var, 83390 CUERS

* N.D.L.R. : La brochure "Fragments d'histoire des mathématiques" est disponible. Il s'agit ici d'une deuxième brochure, à paraître à plus long terme.

Commission JEUX

Une brochure A.P.M.E.P. en préparation

JEUX 1 (Les jeux et les Mathématiques)

Une brochure sur les Jeux ? Pourquoi ?

De tout temps, les professeurs de mathématiques se sont intéressés aux jeux, et plus généralement aux récréations mathématiques.

Actuellement, il nous faut constater que dans les établissements scolaires, les clubs "échecs" et les clubs "jeux" sont en grande partie animés par des professeurs de mathématiques. Bien sûr, nous n'avons pas l'exclusivité du jeu ; mais il est normal et même nécessaire que l'A.P.M.E.P. y apporte sa propre contribution, voire son originalité.

Et le jeu dans la classe ? Pourquoi pas ?

Au sommaire :

- Le jeu et l'école, le jeu à l'école (utilisation du jeu à l'école élémentaire)
 - Jeux et matériels (réalisation du matériel, et choix du matériel en fonction des objectifs visés)
 - Jeux "Papier-Crayons" (toute une famille de jeux qui demandent si peu de matériel !)
 - Les marelles (un matériel facile à réaliser ; présentation de 14 jeux dont certains inédits ; un exemple montrant comment on peut faire évoluer un jeu simple en "jouant" sur les règles)
 - Jeux d'alignements (le morpion, vous connaissez ? et les autres ?)
 - Jeux "d'un bord à l'autre" (le HEX, un "futur classique" ; et des jeux inédits)
 - Jeux de Dames et jeux dérivés (des jeux peu connus et pourtant très intéressants)
 - Le Master-Mind (une présentation et des éléments de stratégie)
 - Dames chinoises : TIAO-QI (jeu classique, suivi d'une variante utilisant la symétrie par rapport à un point (pion) et d'une analyse stratégique)
 - Jeux de juxtapositions (présentation de 7 jeux dont 2 inédits, et activités mathématiques associées)
 - Puzzles géométriques (des casse-tête, bien sûr, mais aussi de belles constructions géométriques en perspective)
 - L'élasticube (un casse-tête plein de problèmes intéressants)
 - Le jeu dans la classe (un moyen de renouvellement pédagogique ? Six expérimentations faites en Premier et Second Cycles)
 - Bibliographie (commentée)
- + 13 FICHES CARTONNEES jointes à la brochure, présentant chacune un jeu. Ces fiches sont utilisables directement en club, et sont le point de départ d'un fichier à venir.